

## Résultats définitifs au DNB session 2019 dans l'académie de Reims

Le taux de réussite de la session 2019 du DNB, qui a concerné 13 413 lauréats, s'élève à 86,6 %. Il diminue de 1,3 point par rapport à la session 2018. Avec des taux de réussite de 87,1 % et 82,9 %, les séries générale et professionnelle enregistrent une baisse de 1,1 et 3,2 points en un an. Le niveau de réussite reste hétérogène entre les départements de l'académie mais les écarts de réussite se réduisent entre eux. Toutes séries confondues, les filles ont de meilleurs résultats que les garçons et l'origine sociale des candidats marque fortement la réussite au diplôme national du brevet.

En Champagne-Ardenne, 15 689 candidats se sont inscrits à la session 2019 du diplôme national du brevet (DNB) : 14 070 dans la série générale (89,7 %) et 1 619 dans la série professionnelle (10,3 %). En hausse de 168 candidats (+ 1,1 %), le nombre d'inscrits à la session 2019 augmentent pour les deux séries : + 128 candidats (+ 0,9 %) pour la série générale et + 40 candidats (+ 2,5 %) pour la série professionnelle.

### Plus de 85 % d'admis dans l'Académie

Sur l'ensemble des inscrits, 15 480 candidats se sont effectivement présentés à l'ensemble des épreuves (98,7 %, soit une baisse de 0,5 point par rapport à la session 2018). Dans la série « professionnelle », seuls 96,2 % (-1,9 point) des candidats se sont présentés à l'examen. Parmi les présents à l'examen, 13 413 ont décroché le diplôme. Le taux de réussite global, qui rapporte le nombre des admis au nombre des présents, s'établit ainsi en Champagne-Ardenne à 86,6 %, en baisse de 1,3 point par rapport à 2018 et de plus de 10,7 points par rapport à la session 2008. Au niveau métropolitain, ces taux de réussite s'établissent à 86,6 % et 87,5 % entre les sessions 2019 et 2018.

### Chiffres clés

Le DNB 2019, c'est...

- 13 480** candidats présents dont **13 922** candidats au DNB série générale et **1 558** candidats au DNB série professionnelle ;
- 86,6 %** candidats sont déclarés admis dont **87,1 %** au DNB série générale et **82,9 %** au DNB série professionnelle.
- 74,3 %** des candidats sont admis avec mention.

Tableau 1 Résultats du DNB session 2019 selon la série et le statut du candidat

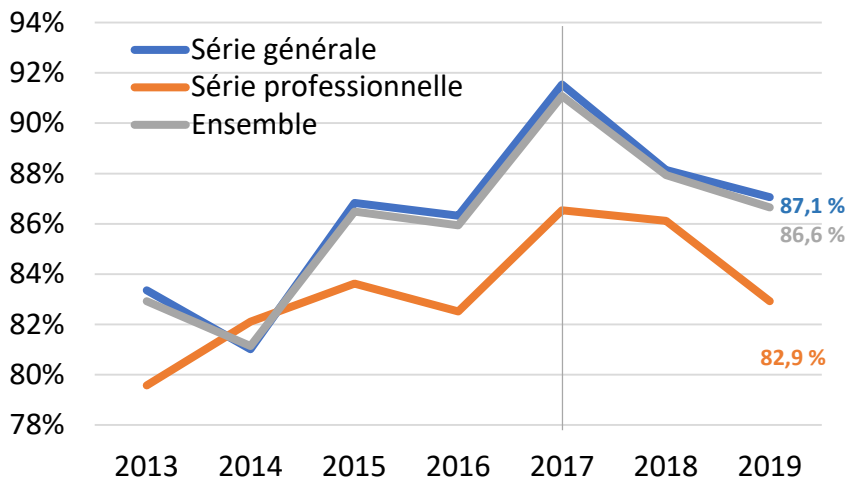
Série du brevet	Situation déclarée candidat	Session 2019				Rappel % d'admis 2018
		Inscrits	Présents	Admis	% d'admis	
Générale	Enseignement à distance	10	10	8	80,0%	85,7%
	Individuel	51	46	22	47,8%	50,0%
	Scolaire	14009	13866	12091	87,2%	88,3%
	Ensemble	14070	13922	12121	87,1%	88,1%
Professionnelle	Enseignement à distance	2	2	2	100,0%	
	Individuel	139	113	39	34,5%	56,9%
	Scolaire	1478	1443	1251	86,7%	88,3%
	Ensemble	1619	1558	1292	82,9%	86,1%
Générale et Professionnelle	Enseignement à distance	12	12	10	83,3%	85,7%
	Individuel	190	159	61	38,4%	55,0%
	Scolaire	15487	15309	13342	87,2%	88,3%
	Ensemble	15689	15480	13413	86,6%	87,9%

Le recul du taux de réussite académique à la session 2019 du DNB se décline à la fois dans la voie professionnelle (- 3,2 points, 82,9 % de réussite) et dans la voie générale (- 1,1 point, 87,1 % de réussite).

Tous candidats confondus, le nombre de candidats ayant obtenu une mention est également en baisse (- 1,7 point, soit 74,3 % des candidats) et 49,6 % d'entre eux ont obtenu une mention Bien ou Très bien (- 3,3 points).

Figure 1

Évolution du taux de réussite académique au DNB selon la série depuis 2013 (en %)



Toutes séries confondues, plus de neuf candidats sur dix présents à l'examen du DNB session 2019 dans l'académie ont un statut scolaire (98,7 %, voir **tableau 1**). Certains l'ont cependant préparé de façon individuelle (1,2 %) ou en suivant un enseignement à distance (0,1 %). Ces derniers réussissent moins bien l'examen, quelle que soit la série (cf. **tableau 1**), loin derrière les candidats sous statut scolaire. La série professionnelle rassemble une majorité de candidats ayant préparé de façon individuelle le DNB dans l'académie (73,2 %).

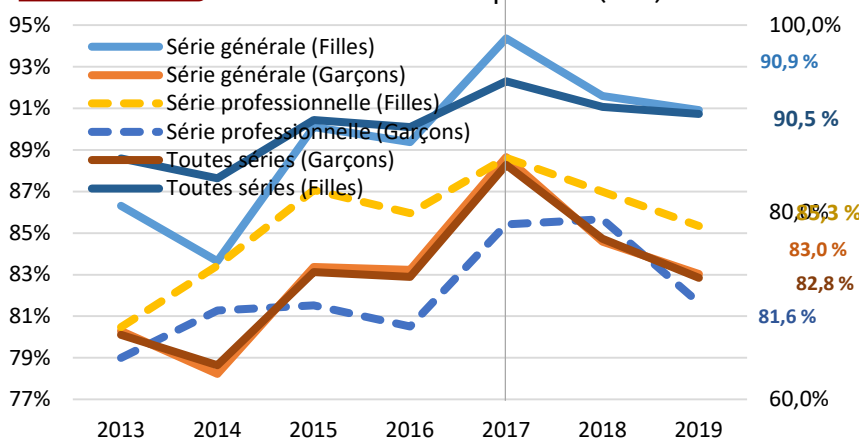
Tableau 2

Résultats du DNB 2019 selon la série et le département

Département	Série du brevet	Session 2019				évolution (%)
		Inscrits	Présents	Admis	% Admis	
Ardennes	Générale	2730	2690	2311	85,9%	-0,1%
	Professionnelle	519	494	398	80,6%	1,4%
	Ensemble	3249	3184	2709	85,1%	-0,1%
Aube	Générale	3336	3302	2822	85,5%	-2,1%
	Professionnelle	373	355	297	83,7%	-4,2%
	Ensemble	3709	3657	3119	85,3%	-2,3%
Marne	Générale	6171	6104	5381	88,2%	-0,8%
	Professionnelle	538	528	470	89,0%	-4,2%
	Ensemble	6709	6632	5851	88,2%	-1,1%
Haute - Marne	Générale	1833	1826	1607	88,0%	-1,9%
	Professionnelle	189	181	127	70,2%	-8,8%
	Ensemble	2022	2007	1734	86,4%	-2,2%

Figure 2

Évolution du taux de réussite académique au DNB selon le sexe et la série depuis 2013 (en %)



## Les écarts de réussite entre départements se réduisent



L'image des sessions précédentes, le niveau de réussite au DNB session 2019 reste hétérogène entre les quatre départements que compte l'académie même si les écarts se réduisent entre les extrêmes. Toutes séries confondues, 3,1 points séparent le taux de réussite enregistré dans les Ardennes (85,1 %) en 2019 du taux de réussite de la Marne (88,2 %). Pour ces deux départements, l'écart de réussite s'établissait à 4,1 points en faveur de la Marne à la session 2018. La réduction des écarts entre ces deux départements s'explique par la stabilisation des résultats ardennais (- 0,1 point) et par la baisse du taux de réussite dans la Marne (- 1,1 point). À l'opposé, le taux de réussite de l'Aube recule de 2,3 points pour se situer à 85,3 %, et celui de la Haute-Marne de 2,2 points en s'établissant à 86,4 %. Le département de la Marne demeure en tête des résultats dans l'académie avec 88,2 % de réussite.

## Les écarts de réussite entre filles et garçons s'accroissent

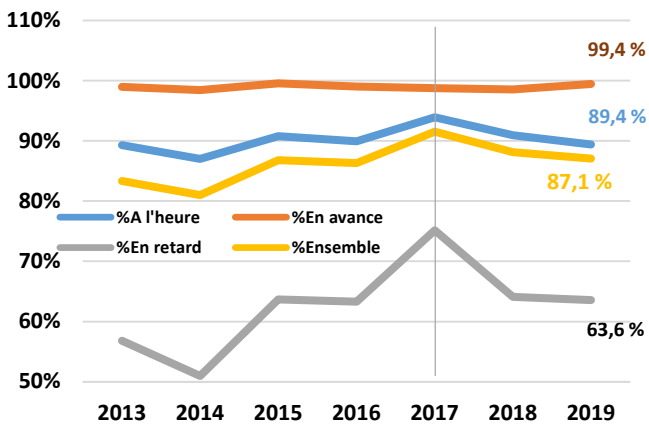


Les filles sont un peu plus nombreuses que les garçons dans la série générale (51%) tandis que les garçons sont davantage représentés dans la série professionnelle (65,5 %). Plus nombreux parmi les inscrits toutes séries confondues, les garçons obtiennent moins souvent le DNB que les filles : 7,7 points séparent la réussite des filles (90,5 %) de celle des garçons (82,8 %) à la session 2019. L'écart était de 6,5 points en faveur des filles à la session 2018. Dans la série générale, 90,9 % des filles sont lauréates contre 83 % des garçons, soit un différentiel de 7,9 points en faveur des filles contre un écart de 7 points en faveur des filles à la session 2018. En ce qui concerne la série professionnelle, l'écart de réussite entre filles et garçons s'accroît encore davantage : 3,7 points d'écart en faveur des filles au DNB session 2019 contre 1,3 point d'écart, toujours en faveur des filles, à la session 2018.

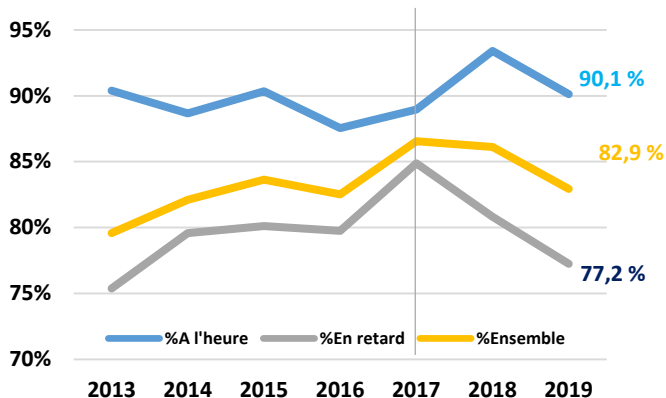
## Moins de réussite pour les candidats en retard

L'âge de référence pour passer le DNB s'établit à 15 ans. Un candidat est considéré en retard dès que son âge au premier Janvier est de 15 ans ou plus et en avance s'il est de 13 ans ou moins. Malgré un écart qui se réduit, les candidats les plus jeunes réussissent toujours mieux que les candidats plus âgés. Ainsi, toutes séries confondues, 39,7 points séparent le taux de réussite entre candidats en avance (99,4 %) et candidats en retard d'au moins deux ans (59,7 %) à la session 2019 contre 27,5 points d'écart en 2018. L'écart entre candidats à l'heure et en retard de deux ans ou plus est de 29,7 points, augmentant de 9,7 points en un an en faveur des plus jeunes. Le phénomène est plus marqué dans la série générale. En effet, l'écart de réussite est de 43,4 points entre candidats en avance et candidats en retard d'au moins deux ans et de 33,4 points entre candidats à l'heure et ceux accusant deux ans de retard. En ce qui concerne la série professionnelle, aucun candidat présent à l'examen est en avance scolaire et l'écart de réussite entre candidats à l'heure et candidats en retard d'au moins deux ans s'établit à 26,8 points en faveur des plus jeunes.

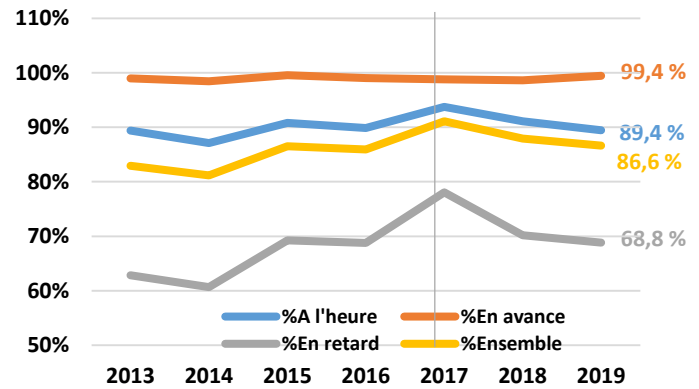
**Figure 3** Évolution du taux de réussite académique au DNB série générale selon l'âge depuis 2013 (en %)



**Figure 4** Évolution du taux de réussite académique au DNB série professionnelle selon l'âge depuis 2013 (en %)



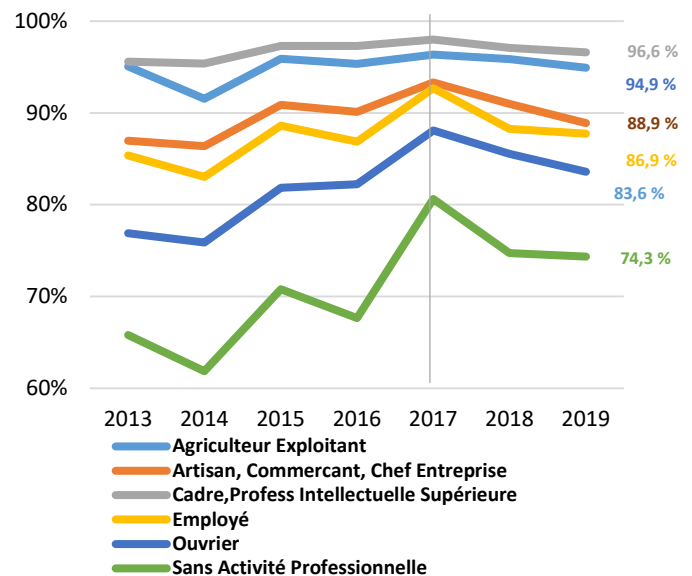
**Figure 5** Évolution du taux de réussite académique au DNB – toutes séries confondues – depuis 2013 selon l'âge des candidats



## La réussite au DNB augmente avec le niveau de vie des parents

Avec un taux de réussite de 96,6 % et 94,9 %, les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures et des agriculteurs exploitants devancent largement les autres candidats. Au sein des milieux moins favorisés, 83,6 % des enfants d'ouvriers obtiennent leur brevet dans l'académie. Lorsque l'un des responsables légaux n'a pas d'activité professionnelle, le taux de réussite descend à 74,3 % dans l'académie. Ainsi, dans l'académie, un écart de 22,3 points sépare les enfants de cadres des enfants d'inactifs. Comme pour les autres examens, les enfants d'enseignants réussissent mieux que la moyenne de leur groupe social. Par exemple, lorsque l'un des parents est professeur ou assimilé, le taux de réussite s'élève à 98,3 % tandis qu'il est de 95,9 % pour un enfant de cadre de la fonction publique.

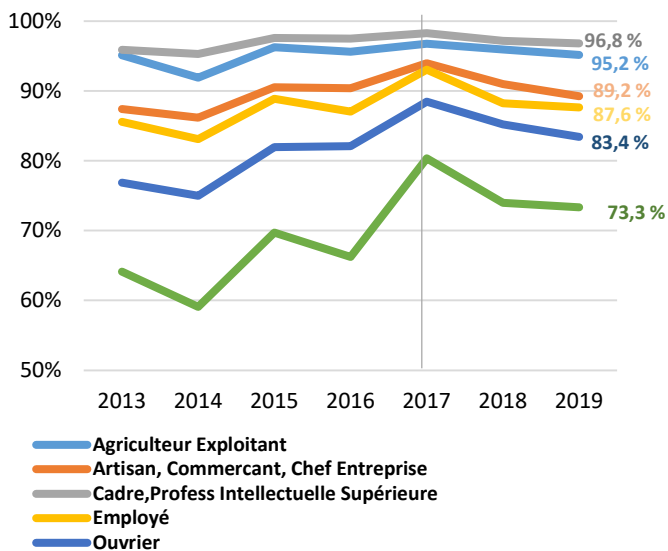
**Figure 6** Évolution du taux de réussite académique au DNB, toutes séries confondues, depuis 2013 selon l'origine sociale des candidats



Les candidats de milieux modestes sont surreprésentés en série professionnelle. Ainsi, 74,1 % des admis de cette série ont un parent employé, ouvrier, retraité ou sans activité professionnelle, alors que leur part est de 57,6 % toutes séries confondues ou de 58,7 % dans la série générale.

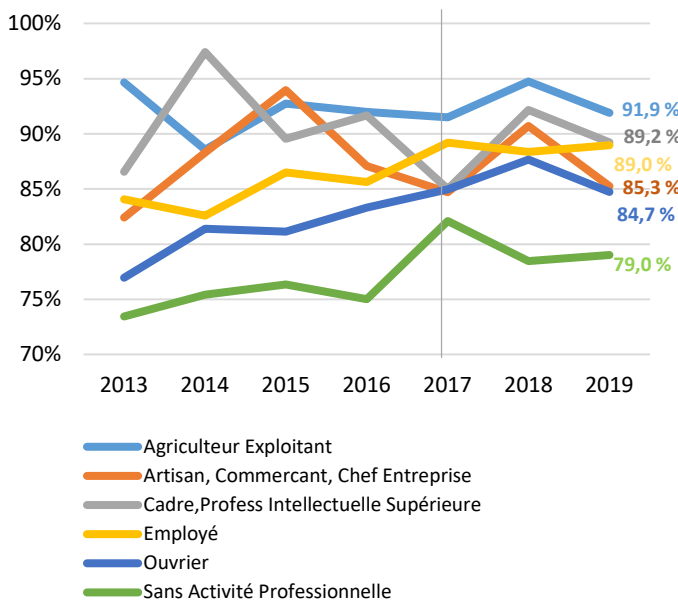
**Figure 7**

Évolution du taux de réussite académique au DNB, série générale, depuis 2013 selon l'origine sociale des candidats



**Figure 8**

Évolution du taux de réussite académique au DNB, série professionnelle, depuis 2013 selon l'origine sociale des candidats



## Moins de réussite pour les candidats issus des collèges en éducation prioritaire

La réussite au diplôme national du brevet (DNB) varie selon le type d'établissement. À la session 2019, toutes séries confondues, 79,2 % des candidats des collèges du dispositif REP+ et 82,9 % de ceux du dispositif REP ont obtenu le DNB contre 86,0 % des candidats des autres collèges publics de l'académie et 95,6 % des candidats des collèges privés. En un an, le taux de réussite académique au DNB des collèges REP+ et REP perdent 2,2 et 0,8 points. En un an, les collèges privés gagnent 1,5 point de réussite et ceux du secteur public hors REP+ et REP en perdent 1,8 point.

**Tableau 3**

Résultats du DNB session 2019 selon le type d'établissement

Type d'établissement	Série générale		Série professionnelle		Ensemble		Rappel : % admis au DNB session 2018		
	Admis	% admis	Admis	% admis	Admis	% admis	Série générale	Série professionnelle	Ensemble des séries
AUTRE	22	47,8%	39	34,5%	61	38,4%	50,0%	56,9%	55,0%
Collège hors EP	7573	86,2%	178	79,1%	7751	86,0%	88,0%	79,0%	87,8%
Collège privé	2498	95,6%	10	83,3%	2508	95,6%	94,1%	100,0%	94,1%
Collège REP	1388	82,8%	108	84,4%	1496	82,9%	84,0%	77,8%	83,6%
Collège REP+	632	80,1%	62	71,3%	694	79,2%	81,9%	77,6%	81,4%
EREA -LYCEE- F.CONTINUE	8	80,0%	895	90,1%	903	90,0%	85,7%	92,3%	92,3%
Ensemble	12121	87,1%	1292	82,9%	13413	86,6%	88,1%	86,1%	87,9%

## Plus d'un collège sur 2 recule en un an

En un an, le taux de réussite au DNB a augmenté dans 73 collèges (45, 3 %) de l'académie. La majorité d'entre eux sont implantés dans la Marne (37 %), suivis des Ardennes (28,8 %) et de l'Aube (20,5 %).

À la session 2019, 81 des 161 collèges de l'académie affichent un taux de réussite supérieur à la moyenne académique ; 38,3 % d'entre eux sont implantés dans la Marne, soit proportionnellement plus que son poids dans la région (37,3 %). Alors que la Haute-Marne concentre également un peu plus de collèges de ce type (19,3 %), les Ardennes et l'Aube réunissent une part plus importante de collèges dont le taux de réussite est inférieur à la moyenne académique.

**Champ :** Académie de Reims, public et privé

**Source :** MENJ-DEPP, Système d'information OCEAN ; Base centrale de pilotage (BCP).

**Directrice de publication**

Agnès Walch Mension-Rigau

**Réalisation**

Victor Nzobounsana